



## **Les Cahiers du CCRAG**

Revue semestrielle du Centre Centrafricain de Recherche et d'Analyse Géopolitique

### **Appel à contributions**

## **Politique (s) des frontières en Afrique centrale**

*Dossier coordonné par*

- **Roland MARCHAL**

Chercheur au CNRS et au CERI de Science Po

- **Calvin MINFEGUE**

Docteur à l'Université Catholique d'Afrique Centrale

- **Paul-Crescent BENINGA**

Docteur au CCRAG et à l'Institut Centrafricain des Sciences Sociales et de Gestion

### **I- Problématique**

Si la frontière en tant qu'artéfact et lieu du politique est aujourd'hui au cœur de nombreux débats et écrits, c'est en grande partie du fait de l'actualité migratoire récente en Europe, en Amérique du Nord et dans des pays africains. En effet, les mobilités géographiques humaines mettent les frontières politiques, notamment celles nationales, sous tensions. Dans cet ordre d'idées, la frontière peut apparaître comme le lieu où s'expriment le mieux les capacités des sociétés politiques contemporaines à faire de la place aux autres, tout comme elle s'insère dans les dispositifs politico-sécuritaires qui caractérisent désormais l'ordre contemporain. C'est en grande partie l'Europe, ce centre du monde d'un autre temps qui a concentré les efforts visant à rendre intelligibles ces statuts de la frontière.

Dans le contexte africain, la frontière a été souvent associée à des idées et faits connotant des crises et des guerres quand elle n'était pas rapportée (et continue d'ailleurs à l'être par quelques plumes récalcitrantes) à sa nature « artificielle » qui serait supposément sa spécificité. Ce sont alors les disputes entre États autour des frontières qui auront retenu l'attention des analystes. Les origines coloniales de ces situations de disputes, sous leurs diverses facettes, étant souvent rappelées (Boutros-Ghali, 1972). Ont pu également être évoquées, les incongruités et l'incapacité des acteurs coloniaux à mailler les territoires supposément sous leur contrôle



donnant ainsi lieu à de grossières erreurs de tracés de frontières dont les effets perdurent (Okumu, 2010). Les discussions auront ensuite insisté sur la capacité de la frontière africaine à se constituer en ressource du fait notamment des différentiels économiques voire financiers qu'elle rend possible. C'est sa propension à favoriser des flux, des échanges qui est alors mise en exergue (Bennafla, 2002; Foucher, 2014) souvent en s'autorisant une discussion sur leur ancrage aux structures politiques et économique formelles ou non (Herrera, 1997; Egg & Herrera, 1998; Grégoire, 2018). Dès la fin de la première décennie des années 2000, les discussions autour de la frontière rentreront dans une spirale sécuritaire favorisée par le développement et l'action de nombreux mouvements qualifiés de djihadistes et groupes rebelles notamment dans la bande sahélienne, le développement d'une économie criminelle liée par exemple à la drogue et la criminalisation croissante des migrations. Ce tournant doit être aussi lié à l'essor des pensées stratégiques sécuritaires post 11 septembre 2001. Ces mouvements et groupes, qu'ils soient rebelles, armés ou djihadistes, mobilisent à bien des égards des savoirs spatiaux spécifiques (Retailé & Walther, 2011; Walther & Retailé, 2008; Miles, 2017). Le rapport de la frontière aux mouvements armés prend surtout appui autour de la propension des acteurs criminels, insurrectionnels à circuler entre les périphéries de nombreux États, trouvant toujours le moyen de traverser leurs frontières ou d'en exploiter parfois la porosité (Mérand & Rakotonirina, 2009; Montclos, 2015; Grégoire, 2018; Minfegue, 2018). Au-delà, des travaux (notamment ceux des historiens) se sont attachés à discuter de la complexité de la situation coloniale et de son rôle dans la fabrique des frontières qui seront plus tard entérinés par les régimes postcoloniaux. La « part des locaux », entendue ici comme le rôle des acteurs locaux dans la définition de ces frontières, a été discutée subtilement dans le cas des frontières entre le Cameroun et le Nigéria, le Cameroun et la RCA (Barkindo, 1985; Minfegue, 2020) mais de manière plus approfondie dans le cas du Soudan occidental (Lefebvre, 2015).

Le cas de l'Afrique centrale intéresse à bien des égards. Les pays qui la constituent ont souvent servi de terrains pour expliciter les différentes positions sus-évoquées. La question de la dispute ou de la crise a été au cœur d'antagonismes entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée-Équatoriale (Mfegue, 2004; Sumo Tayo, 2017; Minfegue, 2020) ou encore entre le Cameroun et son voisin le Nigéria (Abdouraman, 2008; Njeuma, 2005). La frontière – ressource- s'est vue exemplifiée aux confins du Cameroun et de la RCA (Bennafla, 1998; 2002), du Cameroun et



du Tchad (Chauvin, 2018) ou même de la RCA et de son voisin soudanais (Lombard, 2012). Quant au rapport entre frontières et essor des mouvements armés le bassin du Lac Tchad et la RCA en fournissent des figures caractéristiques (Chauvin, 2018; Magrin & Pérouse de montclos, 2018). Certaines thèses qui caractérisent encore lourdement les analyses sur les frontières en Afrique centrale méritent d'être particulièrement explicitées. Quatre d'entre elles vont retenir l'attention ici.

La première a trait au potentiel économique des zones frontalières dans la sous-région. Elles sont présentées – du moins pour certaines d'entre elles – comme propices à l'essor d'échanges transfrontaliers qui profitent aussi bien aux États (Bennafla, 1999, 2002; Institut National de la Statistique, 2014a, 2014b) qu'aux individus et autres acteurs non étatiques (Egg & Herrera, 1998; Schouten et al., 2017; Schouten, 2019). Bien que les travaux soutenant ces idées soient quelque peu anciens, les résultats auxquels ils sont parvenus sont encore systématiquement mobilisés aujourd'hui dans la caractérisation de ces confins sans un effort supplémentaire d'actualisation ou de prise en compte de l'état actuel des environnements socio-politiques. Sur ce point, il est par exemple important de mieux documenter le type de lien existant entre l'État et ces acteurs non étatiques dans la captation des ressources générées par (la présence de) la frontière. Il s'agit par exemple d'envisager ce lien selon une logique du continuum qui en fait des acteurs et des pôles de circulation des ressources et de la ressource de la frontière. Dans le même ordre d'idées, on en sait peu sur l'impact des efforts de modernisation des dispositifs de douane sur la qualité et les volumes de ressources qui transitent ou qui sont générées par présence de la frontière.

La deuxième thèse concerne la porosité des dites frontières qui influencerait fortement la capacité des États à définir des politiques frontalières spécifiques. Ces dernières s'orienteraient vers le contrôle de ces dyades poreuses par des dispositifs sécuritaires souvent activés selon les opportunités stratégiques (en cas d'attaques, d'incursions étrangères ou d'essor de la criminalité ou des trafics). Sur ce point, beaucoup reste à dire sur la profondeur historique de cette prise en charge, ponctuelle ou non, de la porosité des frontières tout comme des réflexions sur les fondements principaux et les expressions matérielles et/ou opérationnelles de ces politiques



restent indispensables à l'aune par exemple des acquis de la sociologie (politique) de l'action publique.

Une troisième thèse a trait aux expressions de cette idée de « l'enchevêtrement des temporalités » que Mbembe reprenait à son compte il y a quelques années dans une réflexion consacrée aux frontières (Mbembe, 2005). Elle apparaît, sous certaines plumes, sous le prisme de la survivance des logiques communautaires qui supplanteraient ou feraient éclater les cadres territoriaux étatiques. Bien que reposant sur des éléments factuels par le passé, ces arguments prennent une tournure essentialiste aujourd'hui en demeurant parfois aveugles aux mutations, aux transformations sociodémographiques, culturelles et identitaires à l'œuvre – depuis de nombreuses années - dans de nombreuses localités frontalières. Ils se révèlent également sensibles à un dialogue avec les idées développées, il y a plus de cinq décennies, autour des frontières identitaires (Barth, 1969).

Enfin - quatrième thèse -, bien que chahutée par de nombreuses crises qui semblent rimer avec un certain immobilisme ou un « retour en arrière », de nombreux pays de l'Afrique centrale n'échappent pas à une certaine raison technologique qui participe à l'animation de nombreuses scènes frontalières aujourd'hui. Les frontières de quelques pays de la région se veulent parfois « intelligentes » à travers le recours à des dispositifs technologiques, informatiques spécifiques. C'est un aspect qui doit être davantage documenté. Bien évidemment, cette thèse recoupe largement la deuxième. A titre illustratif, la raison technologique sus évoquée peut se présenter comme un cadre privilégié d'observation des matérialités des politiques frontalières aujourd'hui.

En lien avec les idées précédemment évoquées, le présent appel à propositions pour le numéro 2 de la revue *Les Cahiers du CCRAG* s'oriente vers une discussion sur les politiques de frontières en Afrique centrale. Par cette notion de « politiques de frontières », il ne s'agit pas uniquement de considérer les initiatives institutionnelles (celles venues du « haut » étatique) visant à gouverner, entre autres, les représentations et les pratiques de la frontière. La notion intègre également l'action, le mouvement d'acteurs non institutionnels, aux profils divers, qui influent sur la matérialité et les significations des frontières. Par cette capacité à influencer ou à contribuer à d'autres registres de sens et d'action liés aux frontières, s'expriment aussi le statut



politique et la contribution au politique de ces acteurs. L'objectif de ce numéro est d'aborder les frontières d'Afrique centrale sous des perspectives nouvelles, rafraichies qui, surtout, s'appuient sur des données empiriques. Ces dernières devant permettre de conforter, de complexifier, de prolonger ou de relativiser quelques thèses anciennes sur les frontières de cette région. En vue de donner des indications sur les problématiques qui pourront être abordées par les articles proposés, trois axes pourront être privilégiés.

### **Axe 1 : La fabrique multiforme des frontières**

Cet axe s'intéressera aux dynamiques et/ou aux processus de consolidation de la frontière en tant que limite politique par excellence en insistant sur la préservation et l'évolution de leurs fonctions dans des environnements sociaux et (géo)politiques changeants. Le regard se tournera à la fois vers les acteurs institutionnels (États, structures étatiques déconcentrées et/ou décentralisées, institutions sous-régionales) et les acteurs non institutionnels, dans la variabilité de leurs profils (commerçants de tout statut, travailleurs informels, migrants, acteurs de la criminalité, etc.). Sur ce dernier point, les acteurs engagés dans les activités économiques et notamment commerciales pourront retenir l'attention. L'un des enjeux étant de présenter et de discuter des données récentes sur ces dynamiques commerciales en étant attentifs aux rapports avec les circuits formels (au sens d'« officiels ») ou non. Les contributions pourront également discuter des effets des actions impulsées par et depuis les cadres (notamment commissions) interétatiques dédiés aux frontières. Un accent pourra être mis sur les tentatives d'érection des murs aux frontières (cas de la Guinée équatoriale à sa frontière avec le Cameroun) et aux fonctions politiques des dispositifs de checkpoints et autres barrières routières.

### **Axe 2 : insécurités, mobilités et frontières**

Les propositions attendues ici s'orienteront vers l'examen, la discussion des modalités selon lesquelles les dynamiques humanitaires croisent ou contribuent à renforcer ou à redéfinir les fonctions et les pratiques frontalières. En lien avec ce point, les formes et les effets sociopolitiques des pratiques de répression des individus aux frontières des pays d'Afrique centrale pourront être discutées. Les propositions pourront également porter sur les pratiques de subversion des frontières nationales telles qu'elles sont performées par des acteurs de la



criminalité ou du terrorisme, par les habitants des localités frontalières. Ce point pourrait s'ouvrir à des réflexions sur les pratiques de transgression des frontières par des acteurs n'appartenant pas à des groupes qualifiés de « transfrontaliers » (qu'ils s'appuient ou pas sur des registres ethno-communautaires). La question des mobilités géographiques (trans)frontalières pourra être abordée en insistant sur leurs connexions aux processus de sécurisation et de sécuritisation des frontières et leur capacité à mettre en évidence les jeux d'ouverture/de fermeture qui caractérisent les points frontaliers. On peut effectivement noter que la problématique identitaire apparaît en creux de ces orientations ; elle sera le principal centre d'intérêt d'un prochain numéro de la revue.

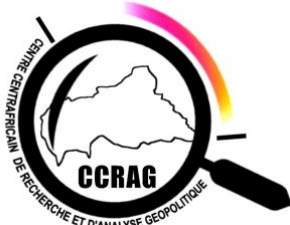
### **Axe 3 : La technologisation des frontières en Afrique Centrale**

Cet axe accueillera des propositions portant sur les trajectoires et les processus de numérisation, de digitalisation ou plus largement d'informatisation des frontières des pays d'Afrique centrale. Il s'agira, par exemple, de voir comment des administrations telles que les douanes se dotent de moyens technologiques innovants pour mener des actions aux multiples points frontaliers des pays. L'essor local des technologies biométriques peuvent également renseigner sur les transformations qui affectent les dynamiques frontalières (dont il faudra évidemment préciser les formes et les expressions). Des propositions pourront également porter sur la militarisation des frontières et la prolifération des technologies de surveillance sur les pourtours frontaliers des différents pays. Sur la base d'éléments empiriques précis, les propositions discuteront également du rapport de ces transformations technologiques aux dynamiques globales. Dans ces différents cas, le rapport à un certain culte et à une certaine vision de la modernité pourra être évoqué.

D'autres contributions discutant d'autres aspects des politiques de frontières, telles que circonscrites dans le cadre de cet appel, en Afrique centrale seront les bienvenues.

## **II- PROCÉDURE DE SOUMISSION**

La participation au deuxième numéro de la revue *Les Cahiers du CCRAG* est ouverte à toute personne. La sélection se fera en fonction de la pertinence et de l'intérêt des sujets proposés, ainsi que du sérieux des contributions finales (articles).



Toute personne souhaitant participer à ce numéro adresse aux coordonnateurs un projet dans lequel elle précise le sujet choisi et expose la problématique de l'article : intérêt du sujet, enjeux et orientation générale. Le texte ne dépasse pas une (01) page.

Une fois le projet accepté, le candidat rédige sa contribution qu'il adressera aux coordinateurs pour soumission à l'expertise du Comité scientifique. L'article sera ou non retenu en fonction de l'avis du Comité scientifique. Pour plus de détail, voir ci-dessous (point IV).

Les projets d'articles (une page au plus) et les contributions finalisées sont à envoyer aux coordonnateurs aux trois adresses mail suivantes :

- [minassc@yahoo.fr](mailto:minassc@yahoo.fr)
- [beningacrescent@yahoo.fr](mailto:beningacrescent@yahoo.fr)
- [ccrag2018@gmail.com](mailto:ccrag2018@gmail.com) (Secrétariat du CCRAG)

### III- CALENDRIER

- **10 juillet 2022** : date butoir d'envoi des propositions d'articles aux coordonnateurs.
- **30 juillet 2022** : notification aux auteurs des propositions d'articles retenues.
- **30 septembre 2022** : date butoir d'envoi des articles complets.
- **30 septembre 2022 – 20 mars 2023** : expertise et Publication du deuxième numéro de la revue *Les Cahiers du CCRAG*.

### IV- INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES CAHIERS DU CCRAG

#### 1. *Présentation*

*Les Cahiers du CCRAG* sont une Revue scientifique semestrielle publiée par le Centre Centrafricain de Recherche et d'Analyse Géopolitique (CCRAG).

Les principaux objectifs poursuivis sont la promotion de la recherche scientifique, la formation par la recherche, la diffusion des savoirs et l'enrichissement des débats intellectuels dans le domaine des sciences humaines et sociales. Les Cahiers attachent une importance particulière à la promotion des travaux des jeunes chercheurs.

Les Cahiers sont dédiés aux travaux relatifs aux dynamiques socio-politiques et géopolitiques en Afrique centrale, dans la perspective des différentes disciplines des sciences humaines et sociales. Ils accueillent aussi les travaux portant sur d'autres régions dès lors qu'ils autorisent



une mise en dialogue avec la région de référence, à savoir l'Afrique centrale. Une attention particulière est accordée aux études sur la République centrafricaine qui constitue à l'heure actuelle, à n'en point douter, le parent pauvre des productions scientifiques en Afrique Centrale. *Les Cahiers du CCRAG* disposent d'un comité scientifique et de lecture pluridisciplinaire dont la principale mission consiste à proposer des orientations scientifiques à la rédaction et à évaluer des articles soumis à la revue, en s'assurant du respect des standards de scientificité.

## **2. *Recommandations aux auteurs***

Les publications dans *Les Cahiers du CCRAG* se font sur avis d'appel à contributions. Les articles à publier font l'objet d'une évaluation par le comité scientifique, en coordination avec le comité de rédaction. Les articles reçus sont envoyés dans un premier temps aux membres du comité scientifique ou à d'autres chercheurs (relecteurs) désignés en dehors de ce comité. Ceux-ci émettent un avis sur l'intérêt et la qualité scientifique des articles ainsi que sur l'adéquation avec les principaux axes définis dans l'avis d'appel à contributions correspondant et, plus généralement, avec la politique éditoriale de la revue. Leurs avis portent également le respect des normes éditoriales. Les articles font ensuite l'objet d'une évaluation par des chercheurs/experts anonymes choisis en fonction de leurs domaines de spécialisation. Chaque article est soumis à deux évaluations. Au terme de ce processus, l'article sera, soit accepté en l'état, soit accepté sous condition de modifications, soit encore refusé.

Pour les articles ayant vocation à s'insérer dans un dossier, il reviendra aux coordinateurs scientifiques du dossier de déterminer les relecteurs anonymes en charge d'expertiser les articles proposés, et ce en accord avec le comité de rédaction.

## **3. *Équipes***

### ***a. Comité de Rédaction***

- Paul-Crescent BENINGA
- Calvin MINFEGUE
- Claire PARJOUET
- Gildas BENAM.

### ***b. Comité scientifique***





-Claude ABE– Jean-François AKANDJI-KOMBÉ – Arnold BAGUERA – Danièle DARLAN  
– Richard FILAKOTA – Claude-Ernest KIAMBA – Roland MARCHAL – Calvin MINFEGUE  
ASSOUGA – Zéphirin MOGBA – Augustin KONGATOUA - LEKA ESSOMBA – Taubic  
FALNA.

*c. Comité de lecture*

Presses du CCRAG